



PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MAI 2017 TENUE A L'INSTITUT NATIONAL GNEVOIS

EXERCICE 2016

Ordre du jour

1. Allocution de bienvenue du Président
2. Acceptation du PV de l'assemblée générale du 18 avril 2016
3. Rapport d'activité du Président,
4. Rapport financier de l'Administratrice
5. Rapport des Vérificateurs aux comptes
6. Décharge au Comité pour sa gestion de l'exercice écoulé
7. Election du Comité
8. Election du Président
9. Projets 2017
10. Divers

1. Allocution de bienvenue

Le Président Bernard Lescaze reçoit les membres qui se sont déplacés pour l'Assemblée générale ordinaire et les remercie pour leur présence.

2. Acceptation du PV de l'assemblée générale du 18 avril 2016.

Il ouvre officiellement la séance en soumettant pour approbation le procès-verbal de cette assemblée générale. Le procès-verbal est lu et accepté à l'unanimité.

3. Rapports du Président sur l'activité 2016.

Avant d'entamer le rapport d'activités de cette dernière année Bernard Lescaze cite Roland Barth par cette phrase :

« ***La littérature ne permet pas de marcher, mais elle permet de respirer.*** »

Les manifestations de l'année ont été légèrement diminuées par rapport à l'exercice précédent. Elles ont été compensées par la rédaction et la publication de deux ouvrages parus dans le cours de l'année.

La Journée de la poésie, le 26 février, dont le thème était *l'ivresse*, a suscité un grand intérêt de la part des membres qui ont participé à cette soirée.

La préparation de la Journée consacrée au Roman fantastique et de science-fiction a été très importante. En effet, plusieurs auteurs genevois de science-fiction ont été approchés pour intervenir dans ce colloque qui a eu lieu à la Fondation Bodmer le 21 mai 2016.



Des personnalités genevoises qui ont contribué le matin telles que René Rieder qui a fait une recherche sur l'auteur Charles de l'Andelyn, Luc Weibel qui s'est exprimé sur Noëlle Roger, Clara Franceschetti qui a étudié John Polidori auteur proche de Mary Shelley et Lord Byron ou Bernard Lescaze qui a permis de mettre en lumière Camille Ferrier. L'après-midi a donné l'occasion à de jeunes auteurs tels que Florian Eglin, Eric Golay et Laurence Suhner de lire des textes de leur ouvrage consacré à la science-fiction.

Le Prix de la SGE offert par la Ville de Genève le 13 décembre a été décerné à Stéphanie de Roguin, enseignante, pour son ouvrage *Pas le temps de courir* qui est son premier recueil publié cette année encore aux Editions des Sables. Patrick Duret a reçu la Plume d'or pour son manuscrit : *La langue soufflée de l'animal*.

Le Président à ce sujet rappelle que les lauréats de la SGE ont tous trouvé un éditeur très rapidement. Il cite à cet égard le succès de Joël Dicker ou de Guillaume Rihs qui vient de publier un second ouvrage « Un exemple à suivre », ouvrage plein de charme et de fantaisie dont il a lu des extraits inédits lors de la soirée qui lui a été consacrée le 8 mars 2017.

Il en vient à évoquer la parution des deux ouvrages, l'un concernant les actes du colloque sur la Journée du Roman historique et l'autre sur celui de cette année le Roman fantastique et de science-fiction. Il est particulièrement fier d'avoir réussi à éditer cet ouvrage en 2016. Ce fut un tour de force mais qui a permis à la SGE de bénéficier d'une subvention d'une fondation qui souhaite rester anonyme, mais qui avait pour exigence la sortie du livre en 2016 et de deux mécènes privés. Les deux ouvrages ont donc été publiés en mai et décembre 2016 et ont été distribués début 2017 à tous les membres par Mme Hurter.

Bernard Lescaze annonce ensuite sa démission de la Présidence après de nombreuses années au service de la SGE. Il restera membre du Comité pour assister la nouvelle Présidente Mme Nicole Staremborg qui a accepté cette responsabilité. Il fait ensuite part personnalités qui pourraient rejoindre le Comité. Il avait été élu pour la première fois en 1995.

4. Rapport financier de l'administratrice

Mme Hurter qui a tenu la comptabilité commente le rapport financier de l'exercice. Elle a la satisfaction de préciser que les pertes reportées 2014 et 2015 ont été effacées et que le résultat 2016 est un bénéfice de fr. 739.50.

Elle a fait un important travail en prenant contact avec tous les membres pour le paiement de leur cotisation. Une discussion est ouverte sur le procédé d'exclusion d'un membre après trois ans de cotisations non payées. Mme Hurter est chargée de vérifier ce que les statuts de la Société prévoient dans ce cas. Les comptes seront envoyés avec le procès-verbal aux membres selon la demande d'un membre présent.



5. Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapport de M. Gilbert Mouron est lu.

6. Décharge au Comité pour sa gestion

Le Président ouvre la discussion sur les trois rapports. Il est question d'augmenter les cotisations à Fr. 100.-. Le Président souhaite que ce point soit mis à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale. La discussion montre, à la suite de diverses interventions, que l'assemblée est favorable à une hausse de la cotisation. Les trois rapports sont soumis au vote. Ils sont approuvés à l'unanimité.

7. Election du Comité

Les membres du comité se représentent à l'exception de Mme Marie Charlotte Mylonas qui n'a pas la possibilité de consacrer du temps à la Société étant très occupée par ses activités d'artiste peintre. Le nouveau comité est donc composé de M. Bernard Lescaze, Mme Hurter administratrice, Mme Fawzia Assaad, Mme Clara Franceschetti, et Mme Nicole Staremborg.

8. Election du Président

Mme Nicole Staremborg présentée par M. Lescaze avec force éloge est élue à l'unanimité.

9. Projets 2017

08.03.2017	Soirée Guillaume Rihs
21.03.2017	Soirée Poésie
25.04.2017	Valérie Cossy
30.05.2017	Corinne Jaquet

10. Divers

Il n'y a pas de divers.

Genève, le 19 juin 2017

Suzanne Hurter
Administratrice